



Mercredi 3 juin 2009

MEP : DES MEDECINS AU CŒUR DU SYSTEME DE SANTE

LE PROJET DU SML : UNE UNION MEP

Les Médecins à Expertise Particulière (MEP) sont entre 15 et 20 000 et ont des pratiques – nutrition, ostéopathie, sexologie, homéopathie, acupuncture, etc. – répondant à une demande et à des exigences de santé publique qui les placent au cœur du système de santé, en tant que médecin de premier et/ou de second recours.

Le SML a décidé de les fédérer dans une UNION afin de valoriser leur rôle, de renforcer leur formation continue et d'obtenir une pleine reconnaissance de leur expertise.

I - PRESENTATION DES MEDECINS A EXPERTISE PARTICULIERE

II – APPORT DES MEP A LA SANTE PUBLIQUE

III – CREATION DE L'UNION MEP AU SEIN DU SML

IV – LES PROJETS DE L'UNION MEP

V – LES ANIMATEURS DE L'UNION MEP



LE PROJET DU SML : UNE UNION MEP

I-PRESENTATION DES MEDECINS A EXPERTISE PARTICULIERE

Les Médecins à Expertise Particulière sont des médecins spécialistes en médecine générale ou d'autres spécialités qui ont acquis une expertise particulière permettant des prises en charge complémentaires ou spécifiques des patients en collaboration avec leurs confrères dans le cadre du parcours de soins.

Ils sont entre 15 et 20 000. Leurs expertises sont multiples :

- Algologues,
- Acupuncteurs,
- Homéopathes,
- Ostéopathes,
- Nutritionnistes,
- Médecins du sport,
- Gériatres,
- Mésothérapeutes,
- Sexologues,
- Urgentistes
- ...



LE PROJET DU SML : UNE UNION MEP

II – APPORT DES MEP A LA SANTE PUBLIQUE

Ces expertises particulières enrichissent la pratique de l'ensemble des médecins, apportant généralement des économies de prescription et une limitation de la iatrogénie.

Deux exemples de cet apport :

Exemple 1 : le Médecin à Expertise Particulière en nutrition

Le poids croissant des maladies à déterminisme nutritionnel augmente sans cesse le budget des dépenses de santé : on estime actuellement le coût de la prise en charge de l'obésité et de ses complications à 7% du budget de la Sécurité Sociale. Il existe 20 millions de Français obèses ou en surpoids.

L'enseignement de la nutrition a longtemps été le parent pauvre dans le cursus du médecin généraliste, générant des difficultés dans la prise en charge en médecine libérale. L'éducation nutritionnelle ne s'improvise pas, elle nécessite du temps, un investissement complet de la part du professionnel de santé afin que son patient s'approprie et adopte des changements de comportement durables. C'est cela qui permettra de générer des économies de soins dans ce domaine.

La création d'un véritable statut de MEP à orientation nutritionnelle permettra au médecin de s'investir dans ce domaine et ainsi de permettre une meilleure éducation thérapeutique nutritionnelle source d'économie de soins. Cela évitera également les dérives mercantiles et non conformes aux recommandations de bonne pratique clinique.

Exemple 2 : le Médecin à Expertise Particulière en médecine manuelle - ostéopathie

Les troubles musculo-squelettiques du membre supérieur et les lombalgies sont des causes de plus en plus fréquentes d'arrêts de travail et de mise en invalidité de salariés travailleurs manuels.

L'augmentation de la fréquence de ces troubles est en partie liée à l'augmentation des charges de travail, à l'impréparation aux tâches professionnelles, à l'absence de formation à l'ergonomie des gestes, au mauvais climat relationnel régnant dans certaines entreprises et à l'absence de préparation physique liée au mode de vie sédentaire d'une grande partie de la population.

Le médecin ostéopathe, formé à l'examen clinique minutieux de l'appareil locomoteur, établit un diagnostic précis de l'étiologie des troubles présentés par le patient. Il peut apporter une amélioration des symptômes fonctionnels par un traitement manuel adapté. Celui-ci sera complété par une explication détaillée faite au patient des phénomènes pathogéniques et des mécanismes délétères à l'origine de sa pathologie. Il pourra ainsi avec lui modifier ses gestes dans le travail et dans ses habitudes quotidiennes. Il pourra par cette pédagogie le réadapter progressivement à l'effort en dédramatisant la situation d'invalidité immédiate.

Cette expertise est non seulement liée aux connaissances du médecin ostéopathe mais également au temps consacré à chaque consultation. Ce temps est nécessaire au diagnostic, au traitement et surtout à l'éducation pédagogique seule à même de permettre de trouver une issue favorable à ces pathologies.

Le médecin ostéopathe propose ainsi une médecine offrant des perspectives positives aux patients alors que la prise en charge traditionnelle consiste fréquemment en des prescriptions de thérapeutiques anti-inflammatoires potentiellement iatrogéniques et à une résignation face à ces pathologies.



LE PROJET DU SML : UNE UNION MEP

III – CREATION DE L'UNION MEP AU SEIN DU SML

Les Médecins à Expertise Particulière partagent la volonté d'une pleine reconnaissance de leur activité quotidienne de médecin mais aussi de leur expertise. Une médecine de qualité impose une évaluation basée sur une approche scientifique sans à priori mais aussi avec une évaluation de la qualité de vie apportée par ces approches thérapeutiques et médicales. Le développement Professionnel Continu, qui sera obligatoire dans le cadre de la loi HPST, nous impose plus que jamais la mise en place de règles de bonnes pratiques et d'une évaluation en collaboration avec la Haute Autorité de Santé.

La pratique médicale et son organisation professionnelle évoluent très vite. Cette évolution impose un rassemblement des organisations professionnelles responsables autour de syndicats poly catégoriels forts et représentatifs.

Pour appuyer cette reconnaissance, le SML a décidé de créer en son sein une UNION MEP qui a vocation à accueillir tous les Médecins à Expertise Particulière et leurs syndicats de spécialité.

Plusieurs syndicats de MEP sont déjà adhérents de l'UNION MEP du SML et leurs représentants siègent au conseil d'administration du SML.

Dr Corinne Godenir, Secrétaire Générale du Syndicat Français pour l'Exercice de la Nutrition.

Dr Dominique Jeulin-Flamme, Présidente du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français.

Dr Michèle Pujos-Gautraud, Vice-présidente du Syndicat National des Médecins Sexologues.

Dr Bruno Burel, Président de l'Association des Médecins Ostéopathes de France.

Dr Michel Fauré, Président du Syndicat National des Médecins Acupuncteurs Français.

Dr Hubert Yvorra, angiologue, Président du Syndicat de la Médecine Vasculaire.

Dr Roger Rua, médecin du sport, Secrétaire Général du Syndicat des Médecins Libéraux

Dr Laurence Morfoisse, médecin psychothérapeute.



LE PROJET DU SML : UNE UNION MEP

IV – LES PROJETS DE L'UNION MEP

L'Union MEP du SML a créé un Collège qui rassemblera les organisations professionnelles et syndicales avec leurs sociétés savantes et leur structure de formation médicale continue.

Ce collège sera un interlocuteur privilégié des autorités et particulièrement de la HAS.

Ce collège a plusieurs objectifs :

- 1. Mettre en place les règles de bonnes pratiques avec les professionnels concernés,*
- 2. Développer une évaluation scientifique, sans à priori avec une équité indispensable dans la rigueur scientifique, avec les professionnels concernés,*
- 3 Evaluer la qualité de vie apportée par ces approches thérapeutiques et médicales,*
- 4. Instaurer une véritable interface scientifique tenant compte des problèmes spécifiques de chaque expertise, la mise en place d'une charte éthique et d'une charte avec ses partenaires,*
- 5. Réaliser des études cliniques,*
- 6. Lancer des programmes de recherches,*
- 7. Intégrer dans la médecine de demain de ces expertises.*

Le Collège MEP aura plusieurs composantes : professionnelle, scientifique et de recherche, académique.

Les structures fondatrices conviennent que d'autres structures et groupes seront associés, selon leurs compétences et leurs spécificités, sur les différents champs d'intervention.



LE PROJET DU SML : UNE UNION MEP

V – LES ANIMATEURS DE L’UNION MEP

Dr Bruno BUREL, *Responsable de l’Union MEP du SML*
Président de l’Association des Médecins Ostéopathes de France,

Dr Michel FAURE, *Président du Syndicat National des Médecins Acupuncteurs de France,*

Dr Corinne GODENIR, *Secrétaire générale du Syndicat Médical Français pour l’Exercice de la Nutrition,*

Dr Dominique JEULIN-FLAMME, *Présidente du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français.*